

N° 0151 du 09 au 15 Décembre 2014 - Prix : 250 F CFA

JUSTICE/AFFAIRES INCENDIES DES GRANDS MARCHES DE LOME ET DE KARA:

De la nécessité de rendre justice à nos braves mamans des marchés



P.5

Le bâtiment central du Grand marché de Lomé embrasé par les flammes (Photo archives)



Mme Bernadette Léguézim-Bolouki, ministre du Commerce

Economie :
P.3 **LE GOUVERNEMENT DOIT FAIRE BAISSER LES PRIX DES PRODUITS PÉTROLIERS À LA POMPE**

POLITIQUE/ OPPOSITION :
Le Cap 2015 perd le Nord, Gerry Taama et Bassabi Kagbara out



Gerry Taama Jean-Pierre Fabre Bassabi Kagbara

POLITIQUE :
La négation d'une démocratisation "made in France"!

CEDEAO / RÉUNIONS DE FIN D'ANNEE :
Le rapport 2014 et l'élection du président en exercice 2015 au programme



Kadré Désiré Ouédraogo, président de la Commission de la CEDEAO

Sport/AJST :
Le bureau exécutif fait le bilan de 100 jours d'exercice



Aimé Ekpé, président de l'AJST (au micro)

Publiez gratuitement vos annonces sur www.togotourisme.com



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage
- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél : 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus

Météo
Mardi 09 Décembre 2014
Matin:
Risque orageux
26°C
Après-midi:
Ciel peu nuageux
31°C

EDITO
**Partenariat
Public-Privé**

EN AFRIQUE et au Togo le partenariat public-privé en est en son balbutiement. C'est un secteur à promouvoir plus pour permettre à l'Etat de mener à bien sa politique de développement.

Avec une croissance dans presque tous les pays en développement dans le monde, le Partenariat Public-Privé serait d'une grande utilité. Pourquoi ne pas suggérer des projets aux différents ministères, aux entreprises publiques et autres ?

D'aucuns diront que les gens le font et mais les autorités rechignent. Il faut reconnaître que par le passé ces genres de situation se sont présentées. Mais actuellement le Togo est dans un nouvel élan. Hier, le don d'ubiquité n'était réservé qu'à Dieu. Mais aujourd'hui par la magie de la technologie, rien ne peut rester inaperçu. Un projet que tout le monde sait salubre et refusé peut être décrié sur tous les toits. Il faut alors cultiver le courage en suggérant aux gouvernants des idées. Ce n'est pour rien que le gouvernement a créé un ministère chargé des prospectives et qui est rattaché directement à la présidence de la République.

Pour paraphraser un homme d'Etat américain, seules les nations qui ont des individualités fortes qui suscitent de grandes nations. Même les secteurs sensibles sont pris en compte par le gouvernement. C'est le cas de Boeing aux USA. Le développement est l'affaire de tous. Méditons bien cette partie de notre hymne : " Togolais viens bâtissons la cité ".

René Beaugars

Libre opinion :

La négation d'une démocratisation "made in France" !

Le 5 octobre 1990, le peuple togolais, comme un seul homme, s'est soulevé contre la dictature du général Gnassingbé Eyadema, au pouvoir depuis 1967 ! En une matinée, tous les commissariats de Lomé sont pris d'assaut, saccagés et brûlés, et toute la ville fut paralysée par un mouvement populaire qui a surpris le Général, les forces de l'ordre et l'Armée ! Et si Eyadema ne tomba pas ce jour-là, c'est parce que les FAT (Forces Armées Togolaises) n'ont pas suivi, mais, l'insurrection n'avait pas pris aussi en compte, toutes les ethnies du pays !

Mr François Hollande est né le 12 août 1954, à Rouen, en Seine Inférieure. Cet homme n'avait donc que 36 ans, au moment où commença notre insurrection ! Il ne termina ses études, à l'Ecole Nationale d'Administration, qu'en 1980.

L'insurrection burkinabé a eu lieu en octobre 2014, soit 24 ans après celle du Togo, et 27 ans après la prise de pouvoir de Blaise Compaoré, alors que l'insurrection togolaise est survenue, après 23 ans de règne du Général EYADEMA !...

Au vu de ces chiffres et dates, il est clair que ce ne sont ni les burkinabés, ni François HOLLANDE, qui peuvent donner aux togolais, des leçons de démocratie ou d'insurrection, comme le croient certains esprits fêlés du Togo ! En plus, nos insurrections itératives ont causé la mort de plus de 2000 de nos compatriotes, et provoqué le départ en exil de plus d'un million de togolais, vers les pays africains, européens, et américains...

En analysant tout ce qui précède, nous devons réfléchir, mêmes les cochons braisés, pour ne pas sous-estimer la raison et la sagesse des togolais et des togolaises...

Alors que tous les gouvernements français qui se sont succédés, ont cautionné presque tout ce que Blaise Compaoré a fait pendant 27 ans (y compris le meurtre de Thomas Sankara), " nos ancêtres les gaulois " (pas les peuples mais les gouvernants), essaient de faire avaler à certains africains naïfs, que leur démocratie est la meilleure ! C'est compter sans nos amis rwandais, qui encore une fois, n'ont pas raté l'occasion de rappeler à la France, qu'il n'est pas question de nous enfaner, comme par le passé...

La ministre rwandaise des Affaires Etrangères, Louise Mushikiwabo, n'y est pas allée par quatre chemins, pour interpellier le Président français, François Hollande, que l'Afrique n'est pas prenanter d'une " démocratie made in France " ! Il ne peut en être autrement, quand on se rappelle les assassinats commandités depuis Paris, de

plusieurs dirigeants africains des premières années de l'indépendance de nos pays, comme Sylvanus Olympio, Thomas Sankara, Barthélemy Boganda et d'autres !

Le maintien au pouvoir de beaucoup de nos dictateurs, quand cela arrange Paris, le quitus donné à Jean-Bédel BOKASSA de se faire couronner Empereur de Centrafrique, contre des pépites d'or et des carats de diamants offerts au Président Giscard d'ESTAING..., tout cela devait faire réfléchir les africains qui ne voient pas plus loin que le bout de leur nez !

Alors que le mandat présidentiel en France, était de 7 ans, et non limitatif, ce n'est qu'en 2008, que les mandats sont ramenés à cinq ans, et que la limitation des mandats présidentiels à deux intervint !...

En Europe, le mandat de l'EXECUTIF n'est pas limité, ni en Allemagne (Angela Merkel en est à son troisième mandat), ni en Angleterre, ni au Luxembourg ; il en est de même, en Israël, où le premier Ministre est élu sans limitation de son mandat, et pour plusieurs dirigeants de plusieurs autres pays du monde, tous systèmes politiques confondus !

Dès que François Hollande (13 % d'opinions favorables dans l'hexagone au dernier sondage) prononce le terme de " limitation de mandats ", certains politiciens africains francophones entrent en transe ! C'est le cas de Zéphirin Diabré, un des leaders de l'opposition burkinabé, qui propose même, très hâtivement, qu'on inscrive dans la charte de l'UNION AFRICAINE, la limitation des mandats présidentiels à deux, sans nous préciser, si ce sont des mandats de 3, 4, 5, 6, 7, ou 8 ans, et ce qu'il adviendrait des pays qui sortiraient de l'Union Africaine !

Pardon, HOLLANDE, laissez-nous gérer notre propre sort ! Quand on dégage le capitaine Compaoré et qu'on le remplace par le lieutenant-colonel ZIDA, c'est un coup d'Etat de plus, et nous sommes soûlés des coups d'Etat en Afrique ! Quand les démocrates togolais avaient demandé une aide de la France pour se débarasser (pas physiquement, bien sûr) du Général Eyadéma, en 1990, votre prédécesseur à l'ELYSEE, François Mitterrand, avait envoyé des militaires français au Bénin voisin, non pas pour nous aider, mais pour évacuer les français vivant au Togo, et leur seul fait d'armes est d'avoir fait des mépris, au Bénin, qu'ils ont, pour la plupart, abandonnés ! Où étiez-vous, monsieur Hollande, en 1990 ?

Au Togo, nos leaders politiques de l'opposition sont devenus paradoxalement paresseux et amorphes ! Au lieu de convaincre nos populations, du Sud au Nord, de l'Est à l'Ouest, pour qu'elles votent pour eux, afin de se débarrasser du Chef d'Etat actuel, par



Dr David IHOU

les urnes, ils comptent sur François Hollande, pour le faire pour eux, par une insurrection et/ou un coup d'Etat! Sans imagination, animés par un antifaurisme primaire (référence à Faure Gnassingbé), et n'ayant aucun programme ou aucune vision politique claire, ils préfèrent faire appel à la rue, alors que la rue nous a coûté, dans le passé, plus de 2000 morts et plus d'un million de réfugiés, comme je l'avais dit plus haut ! Parmi les pays qui ont accueilli les réfugiés togolais d'alors, la France a brillé par sa parcimonie !

Ce sont le Bénin, le Ghana, certains pays africains, les Etats-Unis d'Amérique, l'Allemagne, et dans une moindre mesure, la Suède, la Hollande, et même l'Australie (208 réfugiés togolais accueilli dans ce pays lointain), qui ont accueillis la presque totalité de nos compatriotes qui ont fui notre cher pays !

Au Togo, au jour d'aujourd'hui, la Constitution togolaise permet au Président de la République de se présenter, sans limitation de mandat. Mais chez nous, les Akposso (mon ethnie), on dit " qu'un danseur ne peut et ne doit pas monopoliser tout seul la piste de danse, jusqu'à ce que cette piste soit dégradée " ! C'est pourquoi, nous exhortons ceux qui aspirent à diriger notre pays, à plus de vigueur, plus d'intelligence, plus de conviction vis-à-vis des électeurs et électrices, et à présenter un bon programme. On ne doit pas prendre le pouvoir par défaut

! Il faut battre le candidat sortant à la fin de son premier ou deuxième mandat, cela suppose qu'il faut éduquer le peuple à voter utile, et c'est le job des partis politiques !...

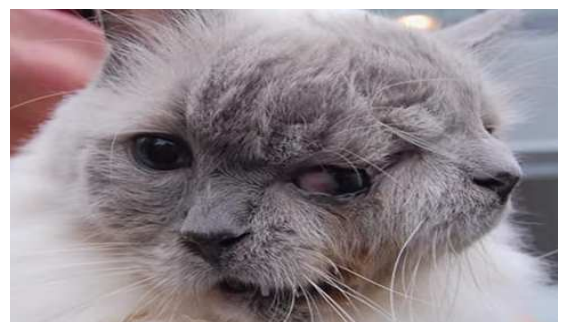
Cela est largement à notre portée, puisque le CAR de Me AGBOYIBO, et l'UTD d'EDEM KODJO, ont obtenu, à eux deux, la majorité absolue aux législatives de 1994, face au tout puissant RPT du Général Gnassingbé Eyadema ! Et ils n'avaient pas eu besoin de l'aide de François Mitterrand, de Jacques Chirac ou de François Hollande, pour y arriver !

Personnellement, comme je l'ai dit, à plusieurs reprises, je suis pour un mandat de 6 ans, non renouvelables, pour notre pays ! C'est pourquoi j'ai proposé que ce prochain quinquennat 2015-2020 soit le dernier, et qu'une nouvelle Constitution voit le jour dès 2015, par référendum national, pour que notre pays soit à jamais mis sur les rails d'une démocratie viable. Cette nouvelle Constitution s'apparentera à celle du Ghana ou des USA, avec un Président et un vice-Président, élus sur le même ticket, pour un mandat unique de six (6) ans ! J'ai dit que notre prochaine Constitution " s'apparentera " aux Constitutions du Ghana ou des USA... je n'ai pas dit une Constitution " made in USA or made in GHANA "...

Dr David IHOU, Consultant en Géopolitique et Stratégie Sécurotaire...

Insolite :
Le plus vieux chat à deux têtes est mort

Frank and Louie, le célèbre chat à deux têtes qui était entré en 2011 dans le Livre Guinness des Records, s'est éteint à l'âge de 15 ans.



"Frank and Louie" était un seul et même chat. L'animal, né avec deux visages, deux bouches, deux nez et trois yeux était devenu célèbre dans le monde entier. Le matou surnommé "Janus", en référence à la divinité romaine Janus au double visage, s'est éteint il y a quelques jours à l'âge de 15 ans.

Il restera tout de même dans l'histoire. En 2011, il avait inscrit son

nom dans le Livre Guinness des Records dans la catégorie "chat Janus le plus vieux" du monde. Et pour cause, à cette époque, le fait même qu'il soit toujours vivant à 12 ans était un exploit. Cette malformation ne laisse en effet que très peu de chance de survie aux animaux qui en sont atteints.

Source : @yahoo.fr

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Média - Culture - Société - Développement - Santé

Récapitulé
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 22 37 86 99
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA

Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezzy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabalou
René Beaugars

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Léo AYIVI (90 19 70 25)

**Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 16 décembre 2014**

SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations
www.emploiogo.com

**Hôtels-Restaurants-
Agences de voyage**
www.togotourisme.com

Entreprises-Partenariat
www.togotourisme.com

Web Design & IT Experts
www.institutwebmaster.com

**Archivage-Ged-
Intranet-Formations**
www.sogesti.net

Location & Vente
www.togoimmobilier.com

**Hébergement Linux
& Windows**
www.rapidehosting.com

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net

www.lemedium.info

LOMÉ@CITÉ
Excellence et Objectivité. Le Portail Togolais
de l'Actualité Nationale et Internationale

ECONOMIE : LE GOUVERNEMENT DOIT FAIRE BAISSER LES PRIX DES PRODUITS PETROLIERS A LA POMPE

PLUS DE doute. Le gouvernement togolais doit procéder à la baisse des prix des produits pétroliers à la pompe. Aucun argument ne saurait encore tenir vis-à-vis des populations des villes et villages du Togo qui risquent de rendre la monnaie de cette volonté du gouvernement de se sucrer sur son dos. Le baril à 65 Dollars, c'est du jamais vu depuis 2008. Alors quoi qu'il en coûte à certains togolais, qui eux ne triment pas et ne connaissent pas les conséquences désastreuses de l'actuel prix pratiqué à la pompe, la baisse des prix de l'essence et ses corollaires à la pompe est impérieuse.

Selon les estimations publiées hier, la tendance à la baisse annoncée depuis plus de 5 mois déjà se confirme et va se poursuivre. L'activité économique en Chine et Asie sont propices à cette tendance baissière de l'or noir. Et partout dans le monde, les industriels, les commerçants et surtout les consommateurs se frottent les mains. La baisse du cours du pétrole brut, entraîne forcément celle des produits dérivés raffinés et c'est le consommateur qui en profite.

Mais il semble que chez nous, nous vivions sur une autre planète et que cette actualité de la baisse des prix du baril ne nous regarde pas et ne nous intéresse même pas. Les tentatives hasardeuses de la ministre du commerce pour expliquer le refus du gouvernement de procéder à l'ajustement des prix ne convainquent personne, à commencer par elle-même quand on voit la difficulté avec laquelle elle joue à l'équilibriste.

Le dollar, la commande et la subvention



Mme Bernadette Léguézim-Balouki, ministre du Commerce

Depuis que la tendance à la baisse du prix du pétrole brut a été annoncée et après moult hésitation, la ministre du commerce a fait une première apparition à la Télévision Nationale pour essayer d'enrober les togolais. Expliquant les raisons qui poussent le gouvernement à refuser de pratiquer la vérité des prix, Bernadette Léguézim-Balouki indexait le dollar qui est à la hausse. "En même temps qu'on observe cette baisse des prix du baril, il faut noter aussi la hausse du dollar ce qui fait que là où on pense gagner, on le compense ailleurs puisque le dollar est cher", disait-elle sur la TVT. Quelques semaines plus tard, se rendant compte que l'argumentaire du dollar cher ne pouvant plus tenir, c'est sur la période de commande qu'elle jette son dévolu.

Selon Mme Bernadette Léguézim Balouki, l'Etat togolais ne saurait procéder à la baisse des prix des produits pétroliers parce que les dernières commandes ne sont pas encore épuisées, lesquelles commandes auraient été effectuées au mois d'Août. Qu'à cela ne tienne. Même si c'était au mois d'Août, le prix à la pompe devrait connaître

un frémissement à la baisse d'autant que déjà au mois d'août, les prix du brut connaissaient déjà une baisse. Dépassée par les événements qui donnent raison aux organisations de la société civile, la ministre sort une autre flèche de son carquois : l'Etat togolais continue de subventionner les produits pétroliers. Oh Dieu !

A moins que la ministre ne prenne les Togolais pour des imbéciles, aurait-elle déjà oublié les raisons que le gouvernement avançait en Janvier 2014 quand il procédait à la hausse des prix des produits pétroliers ? Ceux qui avaient suggéré et même imposé cette mesure au gouvernement ont reconnu que l'Etat ne subventionne plus le carburant. Certains ministres dont nous taisons les noms pour le moment l'ont confirmé haut et fort. C'est pour cette raison qu'à une question qui lui est posée dans ce sens, le représentant du FMI au Togo, Monsieur Werner Keller a indiqué que s'il y a baisse du prix du baril, cela devrait se ressentir sur le prix à la pompe. D'où est ce que la ministre Bernadette Léguézim-Balouki sort elle encore cette histoire de sub-

vention qui s'élèverait à 13 Milliards de F CFA ? Soyons sérieux !

Transparence et Vérité des prix

"Si l'ATC veut être invitée le jour de l'ouverture des offres, qu'à cela ne tienne" ; c'est la réponse que dame Leguezim Balouki a pu donner aux revendications plus que légitimes de l'Association togolaise des consommateurs qui voulait en savoir un peu plus sur la manière dont se passe la transaction quant à la commande des produits pétroliers.

Dans un communiqué de presse rendu public, l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC), estimant que le gouvernement doit œuvrer pour la pratique d'une bonne gouvernance et la transparence dans la commande publique, a exigé du gouvernement la publication de la liste des traders ou compagnies soumissionnaires aux appels d'offres des produits pétroliers.

Pour une question de transparence, l'ATC a exigé aussi du Gouvernement la publication de la fréquence, du volume et des coûts des commandes des produits pétroliers qui doivent être portées à la connaissance de la population Togolaise car il s'agit d'une commande publique faite avec de l'argent du contribuable.

Si madame la ministre a cru dire que l'ATC peut participer à l'ouverture des offres, elle n'a pas dit mot sur les autres revendications de l'Association des consommateurs qui visent surtout la transparence. Il serait intéressant que madame la ministre nous dise le volume des produits pétroliers commandé par l'Etat togolais depuis la dernière hausse. Une chose est de dire que l'Etat a subventionné à hauteur de 13 Milliards de nos francs. Une autre est dire combien de bénéficiaires l'Etat en a tiré et quel montant a-t-on déboursé par an. Ce sera aussi la transparence dont parle souvent le Premier Ministre. Si c'est effectivement pour les Togolais qu'on fait des sacrifices dans l'ordre de 13 milliards en 2014 pourquoi le leur cacher alors qu'auparavant, on leur fait croire le contraire, c'est-à-dire que le gouvernement pratiquerait la vérité des prix à la pompe.

Dans un monde globalisé où tout se sait à la minute près, il est temps que les membres du gouvernement joue la carte de la transparence. Le peuple attend que le gouvernement se décide dans le sens de l'amélioration des conditions de vie et de travail. Un acte contraire à ce désir légitime des hommes et femmes de ce pays s'apparenterait à une haute trahison, car ces hommes et femmes qu'on piétine sans pitié aujourd'hui sont ceux qui triment au jour le jour pour maintenir le pays dans sa forme économique actuelle.

Le gouvernement doit baisser le prix des produits pétroliers à la pompe. Ceci n'est pas négociable.

Ali SAMBA

Zozo

TOGO-ÉLECTRICITÉ: UNE TABLE- RONDE DES BAILLEURS POUR MOBILISER PLUS DE 922 MILLIARDS FCFA

Le Togo a exposé ses défis en matière d'énergie électrique qui nécessiteraient des investissements de plus de 922 milliards FCFA (1,7 million USD) pour des projets à réaliser à l'horizon 2028, lors d'une table-ronde face aux bailleurs, qui s'est tenue du 4 au 5 décembre à Lomé.

Lors de la table-ronde, la Compagnie énergie électrique du Togo (CEET), chargée de la production, du transport et de la distribution de l'énergie électrique dans le pays, a soumis son plan directeur d'investissement et de développement couvrant la production et la distribution de l'énergie sur la période concernée.

D'après ce plan, le Togo doit mobiliser pour le volet distribution de l'énergie électrique une enveloppe de 240,60 millions d'euros, soit 170 milliards FCFA. Cet investissement se fera sur trois périodes de cinq années chacune, face à l'extension à grande vitesse des agglomérations.

Sur la même période, la production de l'énergie aura besoin de 1 505 millions USD pour satisfaire la demande des ménages et du secteur industriel en plein essor.

D'après les bailleurs, il est important d'amener la CEET, la compagnie nationale, à définir ses priorités et à présenter des perspectives à moyen terme pouvant répondre efficacement aux besoins du pays et asseoir quelque peu une indépendance énergétique pour le Togo qui importe près de 70% de son électricité des pays voisins...

POUR MIEUX GÉRER LES FONDS ALLOUÉS AUX REDEVANCES POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC : DES AUTORITÉS LOCALES DE QUATRE PRÉFECTURES DE LA RÉGION DES PLATEAUX/OUEST, SENSIBILISÉS MERCREDI À KPALIMÉ

Après Aného et Tsévié, une délégation du Comité de Gestion de la Redevance pour l'Éclairage Public (CGREP) était le mercredi dernier à Kpalimé (environ 120 km au nord de Lomé), où elle a sensibilisé les autorités locales et leurs collaborateurs venues des préfectures d'Agou, de Kpélé, de Danyi et de Kloto sur les procédures pour le paiement des factures, l'extension et la réhabilitation du réseau et la maintenance des ouvrages d'éclairage public.

Organisée par le Comité de Gestion de la Redevance pour l'Éclairage Public (CGREP), cette tournée de sensibilisation et d'information vise à éclairer les autorités locales des quatre préfectures sur la répartition faite de la redevance et la part de chaque collectivité ainsi que les montants disponibles, de voir comment les collectivités locales doivent procéder pour l'utilisation de ce qui leur est alloué.

Cette rencontre vise également à recueillir les points de vue des autorités locales sur ce qui est fait, les difficultés rencontrées et voir dans quelle mesure le comité peut les aider à résoudre ces difficultés dans l'utilisation de la redevance pour l'éclairage public.

C'est la salle de délibération de l'hôtel de ville de la localité qui a servi de cadre à cette rencontre à laquelle ont pris part les préfets, les Présidents de délégations spéciales des préfectures et des communes, les secrétaires généraux de mairie et de préfectures, les chefs cantons et les membres des Comités Villageois de développement des préfectures d'Agou, de Kpélé, de Danyi et de Kloto. La rencontre a été présidée par le Président de la délégation du Comité de Gestion de la Redevance pour l'Éclairage Public, M.Adjodah Mawuena en présence du Chef d'Agence de la CEET Kpalimé...

LANCEMENT OFFICIEL LE SAMEDI DERNIER À LOMÉ, DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION JEUNES LEADERS POUR UNIR

L'Association +Jeunes Leaders pour UNIR+ (JLU) a officiellement lancé ses activités le samedi dernier à Lomé lors d'un dîner de gala dans un grand hôtel de la capitale.

Étaient présents à cette cérémonie: M. N'dédé Blaise (Représentant du Député Maire du grand Dao/Côte d'Ivoire) et M. Karim Ouattara (Ex-conseiller de la Commission Dialogue Vérité et Réconciliation de la Côte d'Ivoire).

Les membres de ladite association et les représentants des points focaux étaient également présents. Cette association a pour but de favoriser la participation des jeunes au débat public, d'œuvrer à l'intégration des préoccupations des jeunes au projet de société du gouvernement et d'encourager leur engagement citoyen dans la vie politique togolaise. Elle rassemble des jeunes de la tranche d'âge comprise entre 18 et 45 ans, aspirants, sympathisants ou membres d'UNIR (Union pour la République/Parti au pouvoir), se reconnaissant dans les valeurs de l'Association...

DERNIERE MINUTE

POLITIQUE/ OPPOSITION :

Le Cap 2015 perd le Nord, Gerry Taama et Bassabi Kagbara out

CEUX QUI pensaient que l'ANC et Jean Pierre acceptaient de bon cœur l'idée de l'unité d'action pour la présidentielle de 2015 devraient se raviser. Les dernières nouvelles parvenant du CAP 2015 ne sont pas réjouissantes pour tous ceux qui ont forcé le destin pour mettre ensemble ces hommes et femmes qui ne s'entendent sur rien et qui font semblant, histoire de flouer les togolais.

Kagbara aurait rendu visite au Président de la République sans l'aval du Grand Manitou Jean-Pierre. Ce dernier l'aurait mal vécu étant donné que c'est lui et lui seul qui peut et doit rencontrer le chef de l'Etat.

On ne le dira jamais assez. Ceux qui se passent pour les plus grands démocrates n'en sont pas réellement. Voilà Jean-Pierre Fabre qui veut virer un membre de CAP

C'est cette façon de faire, c'est-à-dire dictatorial, qui d'ailleurs avait obligé ceux qui ont composé le CAP 2015 à choisir Jean-Pierre Fabre comme le candidat unique de ce regroupement. Jean-Pierre Fabre est comme le diable.

Pour dîner avec lui, il vaut mieux être à des kilomètres et avoir une bien longue cuillère. Bassabi Kagbara et Gerry Taama l'apprennent sûrement à leurs dépens. Tous



Gerry Taama, Pdt du NET



Jean-Pierre Fabre, Pdt ANC



Bassabi Kagbara, Pdt PDP

Ainsi, on apprend que Jean Pierre Fabre menace d'exclure Bassabi Kagbara, le président du PDP. Le motif serait que Bassabi

2015, juste parce qu'il n'aurait pas dit qu'il se rendait au Palais de la Présidence.

C'est dommage pour le Togo.

les autres n'ont qu'à bien se tenir. Ils passeront tous à la trappe.

Koudjoukabalalo

Zozo

LA ROUTE TUE TOUJOURS BEAU-COUP TROP



De janvier à novembre 2014, 524 personnes ont perdu la vie sur les routes togolaises. Les campagnes de prévention et de répression n'y font rien, les automobilistes et les chauffeurs de camions continuent d'avoir des comportements irresponsables. Les causes des accidents sont connues : surcharge, vitesse excessive, défaut d'entretien, non respect de la signalisation, ... Si les véhicules particuliers sont à l'origine de nombreuses collisions, les routiers sont régulièrement pointés du doigt. Le ministre de la Sécurité, Yark Damehame, les a exhorté à la prudence et au respect du code de la route.

Nous appelons les transporteurs à une prise de conscience collective pour sauver des vies, a déclaré vendredi le ministre lors d'une rencontre avec les syndicats de transport.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU VOLONTARIAT: 500 NOUVEAUX VOLONTAIRES AU TOGO



Ils sont désormais 500 nouveaux volontaires sur les 5530 enregistrés, à s'être engagés ce vendredi 05 novembre au Palais des Congrès de Lomé dans le cadre du programme organisé par le PROVONAT au Togo. C'était par la même occasion la célébration de la Journée Internationale du volontariat. L'hommage était rendu en ce jour à la participation populaire des volontaires nationaux du Togo qui ont mis leur expertise au service des communautés de base dans le processus de prise de décisions et de planification des projets de développement. C'était aussi l'opportunité ou jamais pour la Coordinatrice du Système des Nations Unies (SNU), Mme Khardiata Lo N'DIAYE, initiatrice de cette journée au Togo, de partager l'importance que le Secrétaire des Nations Unies Ban Ki MOON accorde aux contributions indécibles des volontaires nationaux et internationaux aux cotés des populations à travers le monde entier. La France Volontaires, les Peace Corps et d'autres organisations internationales de volontariat présentes au Togo, se sont jointes à cet effet, à la célébration de cette journée marquant l'engagement de chaque volontaire à contribuer au développement.

Par ailleurs, notre pays a enregistré ces deux dernières années plus de 50.000 volontaires français, 2.500 volontaires américains et 2.500 volontaires togolais mobilisés au service des Nations Unies grâce au programme de volontariat du PNUD.

Depuis trois ans que ce Programme de Promotion du Volontariat National au Togo (PROVONAT) est lancé, il couvre désormais 5530 citoyens togolais diplômés y compris les 500 nouveaux de la 9ème vague qui ont prêté serment aujourd'hui (...)

La Coordinatrice du SNU, Khardiata Lo N'DIAYE avait trouvé l'occasion idéale pour reconnaître et remercier « ces individus qui agissent avec compassion et dévouement et transforment progressivement la nature du développement. » Le Ministre du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, Victoire TOME GAH DOGBE qui revenait encore sur l'importance du PROVONAT disait : « En mobilisant les ressources humaines au service du développement et de la paix, le volontariat œuvre au service des populations vulnérables, tout en renforçant la participation citoyenne et la cohésion sociale, faisant donc de lui un véritable outil d'intégration et de civisme. »

SOCIÉTÉ/ EMPLOI DES JEUNES :

Plus de 7 milliards de F.CFA déjà débloqués par l'État togolais, 5.600 jeunes volontaires mobilisés en 3 ans

Environ 5.600 jeunes volontaires (40% de jeunes femmes) sont mobilisés sur le terrain dans le cadre du Programme de Promotion du Volontariat National (PROVONAT) en l'espace de trois ans et plus de 7 milliards de FCFA déjà débloqués par l'État togolais, a indiqué ce dimanche Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes.

La neuvième vague (500 volontaires) a prêté serment vendredi dernier à l'occasion de la journée Internationale des Volontaires.

Initié et mis en œuvre par le ministre du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes, le PROVONAT est un programme très ambitieux conçu pour redonner l'espoir à la jeunesse qui représente plus de 70% de la population du pays.

Ces volontaires nationaux sont des jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi issus de plusieurs secteurs : l'agriculture, la santé, les sciences économiques, juridiques, sociales, de gestion, la communication, le secrétariat, etc. Ils viennent de toutes les régions du Togo pour appuyer la société civile et les administrations publiques avec dévouement, humilité, honnêteté et professionnalisme.

"Tous ces jeunes contribuent à l'amélioration des conditions de vie de ces communautés. Nous pouvons dire

que le volontariat dans notre pays apporte une contribution extraordinaire au développement des communautés à la base", a souligné Mme Victoire Tomégah-Dogbé, lors d'un bilan des trois années de ce Programme sur la Télévision nationale.

"Tous les jeunes sont en mission et sont tenus de se soumettre aux règles qui régissent les différentes structures d'accueil", a-t-elle indiqué.

Ces jeunes volontaires nationaux viennent de toutes les régions du Togo pour appuyer la société civile et les administrations publiques avec dévouement, humilité, honnêteté et professionnalisme.

La démarche participative, l'une des clés de succès du PROVONAT

Le fonctionnement, ainsi que les résultats obtenus sur le terrain séduisent plusieurs pays et de grandes Institutions internationales.

"Aujourd'hui, le bilan est très positif, puisse notre programme est reconnu comme étant l'un des programmes pertinents au monde. D'autres pays s'intéressent à notre programme parce qu'il a été conçu de manière très participative", a souligné la ministre.

"Nous avons également réussi à avoir l'adhésion des jeunes par rapport à ce programme, et également des communautés qui accueillent ces jeunes. Donc, c'est un programme national".

"Ce qui fait également le succès

dans notre pays, c'est que nous sommes allés de manière progressive, mais de manière très soutenue. Nous avons impliqué la société civile dans le suivi et l'évaluation des volontaires, puisque nous avons réussi à régionaliser ce programme", a précisé Mme Tomégah-Dogbé.



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, ministre en charge de la jeunesse

Une expérience saluée par la communauté internationale

Le PROVONAT a été plébiscité, cité et distingué lors de la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (Ticad V), tenue en juin 2013 à Yokohama (Japon).

En avril 2014, Richard Dictus, le coordonnateur exécutif du programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a également effectué une visite au Togo, afin de toucher du doigt le fonctionnement dudit programme. "Quand j'ai pris fonction, on m'a indiqué que l'un des programmes de volontariat ayant connu du succès dans le monde est au Togo. Alors, j'ai sollicité une invitation pour venir voir moi-même les éléments qui ont contribué au succès de ce program-

me", avait souligné M. Dictus.

Le chef de l'État togolais Faure Gnassingbé "s'est tellement engagé par rapport à ce programme": "C'est un programme que le chef de l'Etat suit lui-même, il sait comment les choses évoluent", a indiqué Mme Victoire Tomégah-Dogbé, saluant le soutien des partenaires dont le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), le Programme des VNU internationaux (Bonn), France Volontaire, Corps de la paix, Plan Togo etc...

"En 2015, nous devons dépasser le nombre que nous avons mobilisé en 2014 et faire en sorte que nous ayons une réponse pour tous les jeunes togolais qui croient en ce programme et qui ont envie de servir leur pays", a indiqué la ministre.

Source : Savoirs News

Economie/Aperçu de la situation économique du Togo en 2013 :

La croissance du PIB en 2013, a connu un léger recul par rapport à 2012, avec un taux de 5,1% contre 5,8%

SELON LE rapport de l'Aide Publique au Développement, ce ralentissement est imputable aux secteurs primaire et secondaire. Le secteur primaire a connu une variation de sa contribution passant de 1,7 à -0,2% et le secteur secondaire de 2,5 à 1% entre 2012 et 2013. Le secteur tertiaire pour sa part, a connu une reprise remarquable de sa contribution qui est passé de -3,6 à 3,1% sur la même période.

L'analyse des parts relatives des secteurs porteurs de croissance, selon les données du comité PIB, révèle que la croissance économique du Togo est essentiellement tirée en 2013, par le secteur tertiaire avec 32% du PIB, les secteurs primaires et secondaires avec respectivement 20,5% et 29,4%.

En volume, le PIB est passé de 1772,6 milliards de francs CFA en 2011 à 1989,5 milliards de francs CFA en 2012, puis à 2045,3 milliards de francs CFA en 2013, soit une augmentation de 3,3% entre 2012 et 2013.

Cet accroissement s'est ressenti au niveau du PIB nominal par habitant

passant de 278 402,5 francs CFA en 2011 à 303 836,7 francs en 2012, pour s'établir à 305 076,2 francs CFA en 2013.

Contribution du secteur primaire

Le secteur primaire a enregistré une croissance négative en 2013 indiquant une baisse dans le secteur. Passant de 4,2% en 2011 à 17,6% en 2012, ce taux a chuté pour atteindre -4,8 en 2013 en raison du repli de la production vivrière et coton en liaison avec une mauvaise pluviométrie au cours de la campagne agricole. Selon le FMI, cette baisse du rythme de la croissance serait aussi en partie imputable aux incertitudes politiques en début de cette année. Sa valeur ajoutée a connu une baisse de 0,5% contre une hausse de 5,7% en 2012. L'agriculture a connu une baisse de sa valeur ajoutée de -3,5% contre une croissance de 6,7% et 0,7% respectivement pour l'élevage et la pêche.

Dans l'ensemble, la production des cultures vivrières se chiffre en 2013 à 4 432 600 tonnes, soit une régression de 3,4% par rapport à 2012. Les

contreperformances réalisées dans la production céréalière s'expliquent globalement par les conditions agro-climatiques jugées insuffisantes qui ont contrarié les mesures prises pour le gouvernement afin de garantir la réussite de la campagne agricole notamment l'exécution de plusieurs projets d'appui au développement du secteur primaire à travers le PNIASA.

Quant aux cultures de rente, elles ont régressé de 3,9% en 2013, contre 4,8% en 2012. Leur production s'établit à 150,2 milliers de Tonnes, en baisse de 3,9% par rapport à 2012. La chute de la production du coton, victime des mauvaises conditions climatiques, de 13,4% explique cette évolution. Toutes les autres cultures sont en progression. La production du cacao a connu une augmentation de 8,0% par rapport à 2012, suivi du cacao (7,3%), du palmiste (0,6%) et des autres cultures (5%). Ceci est dû à la décélération de la production du coton dont les variations sont passées de 69,5% en 2011 à 3,1% en 2012. Les productions de cacao et de café ont connu une augmentation respectivement de 15,3% et de 6,3% par rapport à 2011.

Le taux de croissance du PIB agricole a été négatif en 2013, indiquant une baisse dans le secteur. Après avoir subi une augmentation en passant de 4,2% en 2011 à 17,6% en 2012, ce taux a chuté pour atteindre -4,8% en 2013. Cette chute est due essentiellement à la baisse de la production végétale dont le taux de croissance est passé de 20,2% en 2012 à -8,3 en 2013. Le taux de croissance de la branche forêt et pêche est passé de 10,8% en 2012 à 3,9% en 2013 alors que celui de la branche élevage s'est

stabilisé autour de 9,1% sur les deux périodes.

Le secteur secondaire

La croissance de la valeur ajoutée du secteur secondaire a été de 5% en 2013 contre 13,2% en 2012, soit une baisse de 8,2 points. Cette baisse s'explique par le ralentissement des activités des industries extractives qui ont connu une chute de 7,4 points passant de 13,3% en 2012 à 5,9% en 2013 tandis que celle du phosphate a progressé de 12,1% contre une hausse de 24,9% en 2012 en liaison avec un regain de dynamisme du secteur consécutif aux efforts de rénovation du matériel de production à la mine entrepris par société Nouvelle des Phosphates du Togo (SNPT).

Cette baisse peut aussi s'expliquer par la contre-performance des industries manufacturières dont la croissance est passée de 9% à 0,7% de 2012 à 2013. De plus, les postes "Electricité, eau et gaz" et "BT" sont en baisse respectivement de 15,9% en 2012 à 3,5% en 2013 et de 20,5% en 2012 à 13,6% en 2013 due à la poursuite des travaux de renforcement et de réhabilitation des infrastructures de base.

Le secteur tertiaire

Le secteur tertiaire a connu une hausse en 2013 de 10,2% contre une baisse de -10% en 2012, soit un gain de 20,2 points. La relance des activités du secteur résulte de l'amélioration enregistrée au niveau des postes "transports, entrepôts et communications" (8,6%) et de "autres services marchands" (11,5%). Les autres composantes du secteur ont évolué comme suit : "Commerce" (9,7%) et "banques, Assurances" (10,3%).

TOGO EXPRESS
AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

JUSTICE/AFFAIRES INCENDIES DES GRANDS MARCHÉS DE LOMÉ ET DE KARA:

De la nécessité de rendre justice à nos braves mamans des marchés

Début Janvier 2013, des mains noires ont plongé nos braves mamans des grands marchés de Lomé et de Kara dans la tristesse, la pure. En ces moments, les mises à feu des grands marchés ont, " malheureusement ou heureusement ", c'est selon, coïncidé avec les " derniers tours de Jéricho " les 10, 11 et 12 janvier 2013, une trouvaille d'alors du Collectif Sauvons le Togo (CST) dirigé par Maître Zeus Ajavon.

La bravoure des commerçantes et commerçants a laissé place depuis lors à des jérémiades et surtout à un appauvrissement total. Malgré l'accompagnement des plus hautes autorités du pays et des institutions de micro microfinances de la place, nos mamans n'ont pu jusqu'alors remonter la pente, tels les dégâts étaient considérables et diaboliques. Elles sont malgré un semblant de reprise des activités commerciales toujours dans l'attente que justice leur soit rendue.

Les enquêtes de la Gendarmerie bouclées, la Justice à l'œuvre

Aussitôt les incendies des grands marchés de Lomé et de Kara, la gendarmerie nationale et la police se sont mis au travail pour rechercher les auteurs et exécutants de cette œuvre satanique.

Au moment où de braves commerçantes s'étaient effondrées parce que constatant sans force leurs étalages et



Le bâtiment central du Grand marché de Lomé embrasé par les flammes

pour confondre le rapport des officiers judiciaires. Peine perdue, le rapport " CST " n'avait pas produit l'effet escompté. En ce sens que le juge d'instruction en charge du dossier procédait tranquillement à son job, même s'il était organisé contre lui et la procédure enclenchée une vaste campagne de dénigrement et de désorientation.

Peine perdue une fois encore, le juge d'instruction procéda à l'audition des mis en cause avec comme effet la mise sous mandat de dépôt d'une grande partie des " présumés auteurs, exécutants et complices " parmi qui se trouvaient en bonne tribune les sieurs Alphonse Kpogo et Jean Eklou. Rappelons ici que suite à l'arrestation du sieur Jean Eklou, une perquisition

législatives de Juillet 2013

Avec l'aide des hommes en robe et des militants des droits de l'homme, Jean Eklou et Alphonse Kpogo retrouvèrent leur liberté. La raison principale était de leur permettre de battre campagne avec leurs états-majors parce qu'étant positionnés sur des listes du CST/ANC. Même les diplomates en poste à l'époque avaient été mis à contribution.

Ce que les Autorités ont finalement accepté dans un souci d'apaisement. Faut-il le préciser, c'était l'une des conditions de cette opposition qui se cherche encore aujourd'hui, pour participer aux Législatives de Juillet 2013.

De la nécessité de rendre justice à nos braves mamans des grands marchés de Lomé et de Kara

Aujourd'hui, nous convenons tous que le Gouvernement suite aux incendies des deux marchés a consenti d'énormes efforts et sacrifices pour venir en aide aux commerçantes et commerçants dont les marchandises sont parties en fumée mais également avait pris sur lui de les reloger momentanément sur le site de la quinzaine commerciale de Lomé, le temps de reconstruire comme cela se doit le grand marché de Lomé.

S'il est à reconnaître et féliciter cette dynamique du Gouvernement, aujourd'hui il est plus que question de rendre justice à nos braves mamans. Rendre justice ne passera uniquement que par un bon procès afin de situer les " **présumés auteurs, exécutants et complices** " sur leurs responsabilités et appliquer rien que la loi.

Il faut que nos braves mamans se sentent aimées des hautes autorités en obtenant toute la lumière sur ces incendies criminelles à travers des procès sans complaisances afin de punir avec la dernière rigueur les repreneurs coupables.

De ce fait, il revient à la justice de ne faire que son travail et surtout en ne tenant pas trop compte des agendas des politiques. Sinon, nos pauvres mamans n'auront jamais droit à des procès des criminels qui non seulement ont gâché leurs commerces, leurs activités mais aussi ont fait passer certaines braves mamans de vie à trépas, tant la douleur était atroce.

Rappelons qu'au cours d'une émission " Afevovina " sur les ondes de Radio Gameli le vendredi 17 janvier 2014, Abass Kaboua accusait vertement Agbéyomé Kodjo d'avoir planifié et exécuté la mise à feu des deux grands marchés du pays.

" ...Il y a une chose que je dis et que je répète. C'est que, s'il y a des gens qu'on doit arrêter dans ce pays, ce sont ces gens (Agbéyomé Kodjo et ses collaborateurs NDLR), car ils savent ce qu'ils sont en train de faire. Il y en a qui continuent de faire des tapages pour aller à l'Assemblée Nationale en vue de jouir de l'impunité parlementaire. Ils seront arrêtés. C'est moi, Kaboua, qui le dit aujourd'hui, consignez-le : ils seront arrêtés s'il doit y avoir vraiment un jugement... Si Faure aussi voudrait travailler avec des voleurs, des hommes sans consistance qui n'ont pas de respect pour leur ventre, ni pour leurs enfants, qu'il le fasse. Il ne fera qu'ajouter de mauvais qualificatifs à son nom et à son image. Quant à nous, nous sommes prêts à assumer notre part de responsabilité..."

avait déclaré Abass Kaboua sur Radio Gameli et cité par nos confrères de la Chronique de la Semaine dans leur parution N°269 du 23 janvier 2014. Plus loin, et selon toujours nos confrères de Chronique de la Semaine, Abass Kaboua invitait à un procès équitable et surtout " Clair ". "...Que chacun se contrôle. Quant à nous, nous demandons seulement que le jugement-là dans l'affaire des incendies, soit clair pour nous tous", avait conclu Abass Kaboua.

Si même Abass Kaboua appelait à un procès, à un jugement clair, nous en appelons donc à la perspicacité et au savoir-faire des juges afin que les choses aillent plus vite. Ce n'est qu'un souhait. Car nos braves mamans ont besoin de se remettre moralement en connaissant les " auteurs, exécutants et commanditaires " de leur état actuel, de leur misère ambiante, de leur malheur. La paix sociale passe également par là.

Tenir le procès sur les incendies serait également souhaiter un repos éternel à celles qui sont malheureusement décédées des multiples souffrances après ces incendies criminels.

Crédo TETTEH

Nos remerciements aux agences savoirmews, republicoftogo et afreepress pour leur collaboration

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

SIERRA LEONE : EBOLA EMPORTE UN 10E MÉDECIN



En Sierra Leone, un dixième médecin vient de décéder des suites de la maladie hémorragique à virus Ebola.

Ebola poursuit ses ravages en Afrique de l'Ouest, notamment au Liberia où un dixième médecin est mort des suites de la maladie hémorragique. L'annonce a été faite par le gouvernement sierra Léonais.

La nouvelle victime, Aiah Solomon Konoyima, membre du corps médical, a rendu l'âme samedi, au centre médical Hastings, proche de la capitale Freetown. Sa mort survient au lendemain du décès de deux autres de ses collègues, également contaminés par le virus.

Selon le responsable médical Brima Kargbo, Aiah Solomon Konoyima " avait été admis à la clinique il y a plus d'une semaine et avait été transféré au service de rétablissement car il montrait des signes positifs de guérison ", ajoutant que " les morts répétées de nos docteurs et le mode de transmission du virus sont inquiétants et nous allons intensifier nos efforts pour endiguer l'épidémie ".

Sur les douze médecins au total qui ont contracté Ebola en Sierra Leone, seuls deux ont survécu. Sans compter que plus d'une centaine de personnels de santé ont été emportés par le virus Ebola.

BO-BULB, L'AMPOULE QUI VA RÉVOLUTIONNER L'AFRIQUE !



AmperAfrik, une société de référence dans la conception de produits énergétiques innovants sur le continent africain, propose une large gamme de produits innovants, notamment une ampoule, BO-Bulb, capable d'éclairer pendant 3 heures, même sans alimentation électrique. Au moment où plusieurs pays africains font face à des problèmes d'éclairage des ménages, une ampoule voit le jour : BO-Bulb dont les concepteurs sont d'avis que l'ampoule " constitue une innovation technologique majeure et une réponse concrète à tous ceux qui subissent les opérations de délestage au quotidien ".

La société Amperafrik a mis au point cette ampoule universelle qui continue à éclairer pendant 3 heures, même sans alimentation électrique. D'une puissance équivalente à 40W, l'ampoule est réactivée grâce à sa télécommande intelligente qui gère aussi la luminosité. Cette ampoule qui est disponible avec une douille aux normes internationales, peut remplacer n'importe quelle ampoule. Dotée d'une technologie LED de dernière génération, l'ampoule BO-Bulb a une durée de vie pouvant atteindre 10 ans, et permet d'économiser près de 80% d'énergie.

BO-Bulb pourrait donc résoudre le problème d'éclairage auquel sont confrontés nombre de pays africains, notamment le Sénégal, où certaines régions sont privées d'électricité pendant 6, voire 10 heures par jour. C'est le cas notamment de la région de Thiès qui vient de vivre un week-end infernal avec des coupures de plus de 10 tours d'horloge, sans relâche s'il vous plaît.

UN SQUARE DE L'EUROPE INAUGURÉ À LOMÉ

Le Premier ministre, Arthème Ahoomey-Zunu et l'ambassadeur européen au Togo, Nicolas Berlanga-Martinez, inaugureront mercredi le Square de l'Europe, situé dans l'enceinte de la Cité OUA, face à la Primature.

Cette cérémonie se déroulera à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme. A cette occasion, des écoliers de certaines établissements publics et privés liront les articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme suivie d'une lancée de ballons aux couleurs du Togo et de l'UE.



Koffi Esaw, Garde des Sceaux, ministre de la Justice

marchandises parties en fumée, les enquêteurs de la gendarmerie Nationale ont déployé les grands moyens pour mettre la main sur des " présumés auteurs, exécutants et complices " de cette basse besogne. Ces derniers appréhendés, furent présentés à la presse dans les locaux de la gendarmerie Nationale. Sur la dizaine au moins d'interpellations, c'est surtout celle du sieur Mohamed Loum qui avait retenu l'attention de tout le peuple togolais.

Au micro de nos confrères, Mohamed Loum aurait reconnu les faits qui leur étaient reprochés, sans gêne et dans une posture décontractée. Ce fut l'événement qui malheureusement devait les conduire en prison et plus tard suivi de l'inculpation de quelques leaders de l'opposition comme Jean-Pierre Fabre, Abass Kaboua, Kpandé Adzaré, Zeus Ajavon, Gil-Benoit Afangbedji et de l'arrestation de Gabriel Agbéyomé, Gérard Adja, Alphonse Kpogo et autres.

C'était la débandade totale dans les rangs de cette opposition bruyante qui a dans la foulée produit un contre rapport d'enquêtes dit rapport " CST "

au siège de l'ANC en sa présence, de celle de ses avocats et des membres influents du parti orange, des " jouets pas recommandés par le Père Noël " furent malheureusement retrouvés, détériorés et suivis d'explication en live et en présence de la presse nationale et internationale par le sieur Jean Eklou en chair et en os. C'était la désillusion totale.

Plus tard, l'opposition et surtout la partie plus concernée par la découverte avait par des subterfuges entretenu pour un petit temps le flou, juste pour défendre encore s'il y a lieu, l'image entachée du parti orange et de l'ensemble du CST par cette macabre découverte. Le déterrement des " jouets de St Diable " au siège de l'ANC de Jean-Pierre Fabre n'avait laissé personne indifférent. Les supputations allaient bon train et certains militants commençaient par douter des bonnes mœurs de leurs leaders. C'était le moment de raser les murs au pire des cas ou de continuer par faire du bruit et désorienter la justice dans son travail.

Les sieurs Alphonse Kpogo et Jean Eklou relâchés à la faveur des

ZOZO

AMÉLIORER LES OFFRES DE SERVICE : DES RESPONSABLES DES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES DE LA CCIT MIEUX OUTILLÉS À DAPAONG (NORD)

Ouvert le 4 décembre dernier, l'atelier de renforcement des responsables des délégations régionales de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT) a pris fin dimanche à Dapaong (environ 664 km au nord de Lomé), a constaté le correspondant de l'Agence Savoir News.

Cette rencontre à laquelle se sont associés les élus régionaux de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Savanes, a été consacrée à l'uniformisation des méthodes d'accompagnement des opérateurs économiques avec comme objectif, d'améliorer les offres de service.

Elle a permis d'outiller les responsables des délégations régionales afin qu'ils soient aptes à orienter les opérateurs économiques de leurs régions respectives et leur faciliter l'accès à l'information.

A la fin des travaux, les participants ont adopté des plans d'action des délégations régionales ainsi qu'un dispositif de suivi, afin de redynamiser les activités au sein de ces structures.

Expliquant les raisons de la tenue de cette formation, les organisateurs ont fait ressortir l'éloignement géographique des Délégations qui risque de créer leur isolement par rapport au siège et entraîner une disparité, voire une baisse d'efficacité dans les prestations liées à l'accompagnement des opérateurs économiques.

L'atelier a été encadré par le directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, Djahlin Broohm qui a entre-tenu les participants sur divers thèmes portant entre autre sur les missions de la CCIT, les attributions des délégations régionales, les relations entre les délégations régionales et les élus régionaux. Les travaux ont été ouverts par le responsable de la délégation régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Savanes Koumbouni Yobé.

Pour participer activement à la promotion de l'économie, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo a créé en 2011, cinq Délégation Régionales correspondant aux cinq régions économiques du Togo.

DEUXIÈME ÉDITION FORUM DES JEUNES ENTREPRENEURS: DÉBUT CE LUNDI DE L'ÉTAPE DE KARA (NORD)

L'étape de Kara (environ 420 km au nord de Lomé) de la deuxième édition du forum des jeunes entrepreneurs a démarré ce lundi au palais des congrès de la ville, a constaté le correspondant de l'Agence Savoir News.

Placé sous l'égide du ministère du développement à la base, de l'artisanat et de l'emploi des jeunes et du ministère des postes et de l'économie numérique, ce forum a pour objectif de fournir aux jeunes entrepreneurs de Kara et des participants, des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la création d'entreprises pérennes au Togo.

Le forum est également une occasion pour les jeunes entrepreneurs sélectionnés de présenter leurs projets et leurs besoins. Plusieurs communications et une exposition vont meubler cette rencontre.

A l'issue des phases régionales, 12 candidats seront retenus pour la phase nationale à raison de 3 candidats par région (Dapaong, Kara, Atakpamé et Lomé). Pour le promoteur de forum M. Claude Grunitzky "il s'agit d'inculquer aux jeunes de Kara l'idée d'innovation et les stratégies de commerce innovantes afin de pérenniser le secteur commercial togolais".

Précisons que l'étape de Kara fait suite à celle de Dapaong, tenue le 6 décembre dernier sur la thématique de l'artisanat...

CEDEAO / REUNIONS DE FIN D'ANNEE :**Le rapport 2014 et l'élection du président en exercice 2015 au programme**

LA CAPITALE nigériane abrite cette semaine une série d'importantes réunions devant culminer, les dimanches 14 et lundi 15 mai 2014, avec la 46ème session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO.

Ainsi la 16ème réunion du Comité de l'administration et des finances (CAF), s'est achevée le dimanche 7 décembre et a permis au président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo, d'appeler les Etats membres à verser leurs contributions au titre du prélèvement communautaire afin de permettre à l'organisation d'avoir les moyens nécessaires à son bon fonctionnement.

Le prélèvement communautaire, qui constitue, selon M. Ouédraogo, l'ossature du financement des programmes et activités de l'organisation, représente un pourcentage (0,5%) de la valeur imposable des marchandises importées dans la Communauté en provenance des pays tiers., c'est autour du Conseil des ministres qui tiendra, à partir de mardi 9 décembre, sa 73ème session ordinaire, qui prévoit à son ordre du jour d'importants points aussi bien pour décision et approbation que pour information.

La réunion du Comité de l'administration et des finances (CAF) s'est aussi focalisée sur l'état de mise en œuvre du protocole relatif au prélèvement communautaire avant de se pencher sur la situation financière générale de la Communauté puis sur le budget consolidé 2015 des institutions comme le GIABA, l'OOAS, le Parlement et la Cour de Justice, sans oublier les programmes spéciaux.

Outre le rapport annuel 2014 du président de la Commission de la CEDEAO, M. Kadré Désiré Ouédraogo, les ministres des Finances et les ministres chargés de l'Intégration des Etats membres, qui composent le Conseil, examineront également les tâches assignées par la 72ème session.

Les ministres examineront en outre le rapport intérimaire 2014 du Contrôleur financier, le rapport final de la 16ème réunion du CAF, ainsi que le rapport d'un groupe de consultants sur la réforme institutionnelle. Le dernier point pour décision du Conseil des ministres portera sur l'examen du projet d'ordre du jour du sommet des chefs d'Etat.

Quant aux points pour approbation, ils porteront sur le rapport de la réunion des ministres des Finances de la CEDEAO consacré au tarif extérieur commun (TEC) de la Communauté, qui doit entrer en vigueur début janvier 2015, et aussi sur le rapport des ministres chargés de l'Enseignement supérieur.

Le troisième point pour approbation au menu de ce Conseil des ministres de trois jours portera sur le rapport de la réunion extraordinaire des ministres de la Santé de la CEDEAO, ce qui devrait être une occasion de mettre à nouveau l'accent sur la lutte résolue que mène la sous-région contre la propagation de la terrible épidémie à virus Ebola.

L'autre importante réunion regroupera, le vendredi 12 décembre,



Kadré Désiré Ouédraogo, président de la Commission de la CEDEAO

re, les membres du Conseil de médiation et de sécurité de la CEDEAO, présidé par le ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration régionale du Ghana, Hanna Tetteh.

A cette occasion, le président de la Commission présentera un mémorandum sur la situation politique et sécuritaire dans la région, fera le point sur la situation au Burkina Faso et évoquera le renouvellement du mandat de la mission militaire de la CEDEAO en Guinée-Bissau (Ecomib).

Quant à la 46ème session de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, prévue les 14 et 15 décembre, elle sera marquée par les discours du président du Nigéria, pays hôte, Goodluck Ebele Jonathan, du chef de l'Etat du Ghana et président en exercice de l'autorité, John Dramani Mahama, et du président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo.

Devraient aussi prendre la parole lors de la cérémonie d'ouverture la présidente de la Commission de l'Union africaine et le représentant du Secrétaire Général des Nations unies.

Outre l'examen des grands sujets de préoccupation en Afrique de l'Ouest, les chefs d'Etat et de gouvernement se pencheront notamment sur le rapport annuel du président de la Commission, le rapport de la 73ème session du Conseil des ministres

et aussi le rapport de la 33ème session du Conseil de médiation et de sécurité, avant d'élire le président en exercice pour 2015.

La CEDEAO préoccupée par Ebola

Le président de la Commission de la CEDEAO, Kadré Désiré Ouédraogo, s'est rendu ce jeudi 4 décembre 2014 à Lomé pour évoquer avec le chef de l'Etat du Togo, Faure Essozimna Gnassingbé, la mise en œuvre de la feuille de route élaborée pour combattre l'épidémie d'Ebola dans la région.

En vue de réaffirmer leur engagement de coordonner leurs efforts contre cette maladie, qui a fait plus de 7.000 morts dans la région, les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO ont, lors de leur sommet extraordinaire tenu le 6 novembre 2014 à Accra, désigné leur homologue togolais pour superviser le processus de riposte et d'éradication d'Ebola. Le sommet a également entériné le Plan régional opérationnel intégré de réponse au virus Ebola et salué la pertinence des axes d'intervention y contenus, tout en demandant à la Commission de la CEDEAO de prendre les dispositions utiles pour mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre coordonnée du plan de riposte.

Le président Ouédraogo et le chef de l'Etat du Ghana, John Dramani Mahama, président en exercice de la

Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO, ont effectué des visites de solidarité dans les trois Etats les plus touchés - Guinée, Libéria et Sierra Leone- et où 150 agents de santé volontaires en provenance de sept pays de la région seront incessamment déployés après avoir subi une formation de cinq jours à Accra.

Les discussions du président de la Commission avec le chef de l'Etat togolais avait pour objectif principal de guider les efforts de riposte aux niveaux régional et national, conformément aux décisions prises par les chefs d'Etat de la région pour accélérer la mise en œuvre des plans opérationnels de riposte et la coordination du soutien international.

Plus spécifiquement, elle vise à renforcer la coordination et le leadership national et régional, assurer les ressources nécessaires pour la mise en œuvre intégrale de l'ensemble des interventions de riposte à l'épidémie et renforcer les systèmes de santé, y compris la mise en place des mécanismes régionaux de surveillance épidémiologique et de riposte efficaces.

L'Afrique de l'Ouest se trouve confrontée à des épidémies récurrentes de choléra, de rougeole, de méningite, de fièvre Lassa, etc., qui surchargent les systèmes de santé déjà fragiles des Etats de la sous-région et causent d'énormes souffrances aux populations. En outre, ces épidémies représentent un lourd fardeau qui freine le développement et la libre circulation des biens et des personnes dans l'espace communautaire.

Depuis l'émergence de l'épidémie d'Ebola, en mars 2014, et ses conséquences aussi bien en pertes en vies humaines qu'économiques, sociales et culturelles, la CEDEAO a, à travers ses Etats membres, ses institutions et ses partenaires, déployé des efforts appréciables pour y apporter une réponse. Les diverses actions menées ont permis d'accroître considérablement les connaissances sur l'efficacité et les limites des approches actuelles.

Ali SAMBA

Plus de 9 milliards pour mettre à contribution la plaine de Djagblé

LES TRAVAUX du projet de développement rural (PDR) de la plaine de Djagblé, une localité située à une quinzaine de kilomètres au nord-est de Lomé (préfecture du Zio) seront officiellement lancés ce vendredi par les autorités togolaises.

Cette zone, grande de 340 hectares et longtemps rester inculte, va servir avec 9,6 milliards de francs CFA mobilisés aussi bien par l'Etat togolais que par ses partenaires financiers, notamment la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) et la Banque d'investissement et de développement (BID), à la culture du riz.

Outre la relance de l'agriculture



Un agriculteur dans son champs dans la plaine de Djagblé

dans la zone, elle sera à terme complètement désenclavée à travers la construction d'infrastructures.

Prévus pour durer quatre (4) ans, ces travaux vont permettre à 17 000 habitants de cette localité constituée

de huit (8) villages de sortir du désenclavement.

Selon le gouvernement, ce projet s'inscrit dans la promotion et de l'intensification de la culture de riz.

Source : @afreepress.com

SPORT/ CAN GUINEE EQUATORIALE 2015 : Les différents groupes sont connus

Après les doutes qui ont suivi le retrait du Maroc de l'organisation de la CAN 2015 c'est finalement à la Guinée Equatoriale que revient la lourde charge d'organiser la compétition mère en Afrique du 17 Janvier au 08 Février 2015.

Si le retrait du Maroc a laissé trainer quelques doutes dans les esprits sur une réelle organisation de la CAN l'année prochaine, l'instance suprême du football africain CAF s'est démenée comme un beau diable pour offrir une compétition digne de ce nom aux amoureux du football africain en se donnant une bouée d'oxygène avec l'organisation acceptée par la Guinée Equatoriale.

Ainsi donc le 03 Décembre dernier à Malabo, a eu lieu le tirage au sort des matches de poule pour les 16 pays qualifiés qui attendaient depuis le 19 novembre dernier de connaître leurs adversaires respectifs en vue des préparatifs pour une prestation qui puisse tenir devant les détracteurs du football africain qui argumentaient sur un probable décalage de la compétition sur le mois de juin.

A Malabo, la Côte d'Ivoire et le Ghana n'ont été épargnés par les boules de tirage.

Le pays organisateur bénéficie de



Le trophée de la CAN 2015

la clémence du tirage en se classant dans un groupe largement à sa portée si les Guinéens ont gardé leur forme éblouissante qu'on leur avait connu en 2012 lors de la CAN qu'ils avaient co-organisés avec le Gabon. Et justement ce dernier se retrouve aussi dans cette poule avec le vice-champion en titre : les étalons du Burkina et le Congo Brazzaville, équipe surprise de la compétition qui s'est qualifiée au bénéfice du meilleur troisième des groupes qualificatifs.

Les Eléphants ne pouvaient bénéficier d'un groupe aussi relevé si la poisse ne les poursuivait pas. Car comment imaginer qu'avec toute la

difficulté que les ivoiriens ont eu pour se qualifier à cette compétition, ils puissent se retrouver dans un groupe avec le Cameroun, la Guinée Conakry et le Mali ? Les protégés d'Hervé Renard vont devoir se surpasser pour se trouver une place au deuxième dans ce groupe de la mort où on retrouve 3 anciens vainqueurs de la CAN.

Les blacks stars du Ghana quant à eux se retrouvent dans un groupe tout aussi relevé que celui de la Côte d'Ivoire avec la particularité d'avoir également en son sein 3 anciens vainqueurs de la compétition.

Un autre groupe qui risque d'attirer l'attention des connaisseurs sera sans doute le groupe B avec des équipes très techniques, produisant un football très léché comme le Cap Vert, la Tunisie, la RD Congo et la Zambie.

Que peut-on attendre de cette CAN en Guinée Equatoriale ?

Cette 22^e édition (?) en Guinée Equatoriale, sera celle de la maturité pour le football africain vue le niveau de prestation des différents joueurs des pays qualifiés. Même si la CAF a eu quelques problèmes sur le pays organisateur, cela ne devrait pas trop influencer sur la qualité du jeu qui sera produit à Bata, Malabo, Ebebiyin et Mongomo à partir du 17 Janvier avec le match d'ouverture entre le pays organisateur et le Congo Brazza du sorcier blanc Claude le Roy.

La CAF devra de son côté tout mettre en œuvre pour éviter des imprécisions de dernières minutes qui pourront surgir à cause du temps relativement court pour l'attribution de la compétition à la Guinée Equatoriale.

SPORT/AJST : Le bureau exécutif fait le bilan de 100 jours d'exercice

Après 100 jours d'exercice, le bureau exécutif de l'Association des journalistes sportifs du Togo (AJST) a fait à ses membres le point des activités menées depuis son élection le 29 août dernier. Les défis relevés ainsi que les perspectives à court et à moyen termes ont été les grandes lignes de ce bilan qui a été présenté au cours d'une conférence de presse tenue le lundi 8 décembre dans un hôtel de Lomé.



Aimé Ekpé, président de l'AJST

le bureau exécutif qui a abouti à l'installation au stade de Kégué du matériel wifi de connexion à internet. "Après deux tentatives soldées par un résultat mitigé, le bureau exécutif par sa persévérance, a réussi à doter le stade de Kégué de la connexion à internet " et que " si tout se passe bien, la connexion internet sera désormais disponible au stade de Kégué pour les matches des Eperviers du Togo " a laissé entendre Aimé Ekpé.

Au chapitre des perspectives, l'AJST annonce une assemblée extraordinaire de lecture des statuts de l'association, un mécanisme pratique de collecte des cotisations mensuelles ainsi qu'un séminaire national de formation au premier trimestre 2015.

Dans leur ensemble, les journalistes sportifs, présents à la conférence de presse ont exprimé leur satisfaction face au bilan présenté et ont évoqué différentes préoccupations liées au montant des cotisations mensuelles, à la configuration et à la gestion de la cabine de presse au stade de Kégué, au bien-fondé de l'assemblée générale extraordinaire annoncée.

Rappelons que le bureau exécutif de l'AJST a été élu le 29 août 2014 pour un mandat de deux ans. Il compte 11 membres. L'Association des journalistes sportifs du Togo regroupe tous les professionnels des médias, journalistes, techniciens audiovisuels et photographes spécialisés, qui s'intéressent particulièrement au sport.

Selon Aimé Ekpé, président de l'AJST, le pari au départ n'était pas évident puisque les défis étaient immenses. " Il s'agit de 100 jours seulement mais bien de cent longs jours parce que le travail qui attend est si grand qu'on a le sentiment qu'il ne finit pas mais qu'on en rajoute " a-t-il dit. Au sujet du bilan proprement dit, on retient qu'il concerne " des tâches administratives et des opérations en marge des éliminatoires de la CAN Guinée-Equatoriale 2015 ".

Au nombre des tâches administratives, le bilan du Bureau exécutif de l'AJST révèle d'une part la mise à jour du fichier des membres inscrits et des audiences auprès des autorités politiques et sportives, d'autre part. Pour les opérations liées aux matches des Eperviers, le bureau exécutif de l'AJST a organisé l'accueil des journalistes étrangers venus à Lomé pour des matches de leurs équipes nationales. Par-dessus tout, l'action majeure évoquée par le bilan dans ce contexte est l'organisation du voyage d'une trentaine de journalistes togolais à Tamalé, Ghana, du 18 au 20 novembre dernier, dans le cadre du match Ghana-Togo du 19 novembre.

Un dernier élément non négligeable de ce bilan est l'action menée par

Zozo

COUPE DU MONDE FÉMININE: TIRAGE DIFFICILE POUR LE NIGÉRIA, LA CÔTE D'IVOIRE ET LE CAMEROUN



Le tirage au sort de la Coupe du monde féminine de football n'a pas épargné les représentants africains. Le Nigeria, le Cameroun et la Côte d'Ivoire auront fort à faire au Canada l'an prochain.

Les Eléphants qui seront à leur première participation à une phase finale mondiale auront affaire à l'Allemagne, à la Norvège et à la Thaïlande.

Le Nigeria, champion d'Afrique en titre et habitué à la haute compétition figure dans la groupe C avec les Etats-Unis, l'Australie et la Suède.

Le Cameroun qui a échoué en finale à la CAN en Namibie il y a deux mois se retrouve dans le groupe D avec le Japon, la Suisse et l'Equateur. " Ca sera difficile, on joue contre le Japon le vainqueur de la dernière coupe du monde, la Suisse le premier pays européen à se qualifier, deux novices l'Equateur et le Cameroun. Il faut une bonne préparation pour être à la hauteur d'une qualification. Les chances sont égales car les équipes ne se connaissent pas c'est 50/50 pour une qualification mais le Japon et la Suisse ce sont des favoris " , a confié Enoch Ngatchu, le sélectionneur des Lionnes indomptables.

La Coupe du monde féminine de football est prévue du 6 juin au 5 juillet au Canada. Les 52 matches auront lieu dans six villes hôtes : Ottawa, Moncton, Montréal, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

Edmonton et Vancouver.

Tout le tirage au sort

GROUPE A : Canada - Chine - Nouvelle-Zélande - Pays-Bas

GROUPE B : Allemagne - Côte d'Ivoire - Norvège - Thaïlande

GROUPE C : Japon - Suisse - Cameroun - Equateur

GROUPE D : USA - Australie - Suède - Nigeria

GROUPE E : Brésil - République de Corée - Espagne - Costa Rica

GROUPE F : France - Angleterre - Colombie - Mexique.

FOOT TOGO: LE CONGRÈS EXTRAORDINAIRE REPORTÉ À UNE DATE ULTÉRIEURE

On évoquait le sujet pour vous ce matin. Le congrès extraordinaire de la FTF (Fédération togolaise de football) prévu ce 6 décembre à Kpalimé a été reporté à une date ultérieure, apprenant-on de sources proches de l'instance. La tenue de cette assemblée était compromise après l'arrestation dans la nuit de jeudi du président Gabriel Ameyi.

M. Ameyi qui va passer une nouvelle nuit à la DCVPI (Direction centrale de la Police judiciaire) à Lomé a été interpellé à son retour de Malabo où il a assisté au tirage au sort de la CAN 2015. Jusqu'à alors, on ignore toujours les raisons de cette arrestation mais selon les informations qui circulent dans la presse locale, l'homme serait accusé d'escroquerie et d'abus de confiance sur un homme d'affaires béninois. Pendant que Ameyi tombait dans les mailles de la police, la FIFA (Fédération internationale de football association) consultait les acteurs du football local. Ces derniers qui contestaient la légitimité du président de Maranatha de Fiofio se sont concertés à plusieurs reprises dans la journée pour décider de la tenue ou non du Congrès. Cette assemblée est destinée à l'élection des membres de la Commission électorale et ceux de la Commission de recours dans la perspective d'un congrès électif.

AL AHLY REMPORTE LA COUPE CAF DEVANT SÉWÉ SPORT

Et un nouveau trophée continental au palmarès d'Al Ahly. Le club égyptien s'est adjugé samedi la Coupe de la Confédération de la CAF en venant à bout du Séwé Sport de Côte d'Ivoire 1-0 lors de la finale retour (2-1 pour les Ivoiriens à l'aller et 2-2 sur l'ensemble des deux matchs). Mais que ce fut dur pour les diables rouges. Séwé Sport peut s'en vouloir. Le club de San Pedro tenait le trophée de la Coupe CAF jusqu'à la 95^e minute. Mais Ahly devant son public trouve le moyen de le ravir au nez et à la barbe des Ivoiriens dans la dernière seconde du match. Le géant du Caire peut dire merci à Emad Motaeb, auteur du but victorieux à la 96^e minute. Al Ahly est pourtant passé à plusieurs reprises de la correctionnelle en voulant marquer à tout prix. Mais le Séwé a péché dans le réalisme. Le goléador Roger Assalé a manqué de réussite (9e, 29e) tandis que le capitaine Souleymane Dembélé a touché la barre sur une frappe lourde (33e). Le tout dans un stade en folie.

AVIS DE DÉCÈS

AGBOH Ahouélé Tossou Yao Paul,
Adjudant Chef de l'Armée Française à la retraite,
Agent technique de santé à la retraite
Médaille de la Croix du Mérite de l'Union Nationale des Combattants de France
Médaille de la Croix du Combattant de l'Europe
Médaille du Mérite militaire du Togo
Chevalier de l'Ordre du Mono
Chevalier de l'ordre du mono

Décédé le 12 Novembre 2014 à Lomé à l'âge de 88 ans

PROGRAMME DES OBSEQUES

Mercredi 10 Décembre
18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile du défunt sis à Bè 4, Rue Gaïfou à Lomé

Jeuudi 11 Décembre 2014
8h00 : Levée du corps
9h00 : Messe d'enterrement en la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bè suivi de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota

Dimanche 14 Décembre
10h00 : Messe d'Actions de Grâce en la même église

Les salutations d'usage seront reçues au domicile du défunt.

Maison Mortuaire :
Domicile du défunt sis à Bè 4 Rue Gaïfou, Face terrain AGBOH non loin du collège POLYTECHNIQUE BRUCE(TADJIN).



NUPTIA / EVENEMENT-CIEL

- Prestation de service Événementiel
- Vente d'articles de mariage

- Décoration et vente d'articles de décoration
- Location et décoration de voiture

BP : 1335, Bd de la Kara (Lomé - TOGO) • Tél: 22 21 37 10 / 22 39 56 92
A côté de la Pharmacie Campus



SOGESTI GROUPE

Emplois & Formations

www.emploitogo.com

**Hôtels-Restaurants-
Agences de voyage**

www.togotourisme.com

Entreprises-Partenariat

www.togotourisme.com

Location & Vente

www.togoimmobilier.com

**Hébergement Linux
& Windows**

www.rapidehosting.com

Web Design & IT Experts

www.institutwebmaster.com

**Archivage-Ged-
Intranet-Formations**

www.sogesti.net

Tel: 22 20 05 53
info@sogesti.net



TOGO EXPRESS

Agence de distribution de courriers

Lettre- Documents d'Affaires-
Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-
Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO
(Tokoin Tamé)

A coté du commissariat
du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr



CAFRAM-TOGO

Centre Africain de Formation et de Recherche en Arts et Métiers
Spécialiste de la Sérigraphie Industrielle
Marquage et Impression des Supports de communication
Prestation de service

Contacts : (+228) 90 05 84 20 / 22 37 75 74

